

## ACTIVITES ET PROJETS

### Reconduction des subventions en 2025

SADEC a décidé de reconduire en 2025 les subventions qu'elle octroie :

- Subventions pour la location, l'achat ou l'emprunt de **vaisselle réutilisable** ;
- Subventions pour la **formation du personnel communal** dans le domaine des déchets ;
- Subventions pour la mise en place et l'optimisation des **collectes de biodéchets** ;
- Subventions diverses pour des mesures de soutien en matière de limitation de production et de gestion des déchets.

Des informations détaillées au sujet des conditions d'octroi de ces subventions sont disponibles sur notre site internet : <https://www.sadec.ch>

**Nouveauté 2025** : dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025, SADEC octroie également des subventions pour la mise en place ou le remplacement de **la signalétique en déchèterie ou aux écopoints**. Pour en savoir davantage : <https://www.sadec.ch/fr/197/signaletique>

## CONCEPT HARMONISE DE LA TAXE AU SAC

### Concept harmonisé de la taxe au sac

En date du 2 octobre 2024, la Cour des comptes du Canton de Vaud a publié son rapport d'audit sur le système régional de la taxe au sac et l'élimination des ordures. Plusieurs recommandations ont été émises à l'attention des différentes entités concernées par ce système en vue de son optimisation.

Pour consulter le rapport d'audit complet et la capsule vidéo préparée par la Cour des comptes: <https://www.vd.ch/actualites/actualite/news/24398i-rapport-n85-audit-sur-le-systeme-regionale-de-la-taxe-au-sac-et-lelimination-des-ordures>

## MATIERES

### Risques d'incendies

Qu'elles se cachent dans nos smartphones ou nos ordinateurs portables, dans les vapoteuses, les jouets, les visseuses sans fil, les appareils photo numériques ou les vélos et voitures électriques, les batteries lithium-ion font désormais partie de notre quotidien.

Cependant, il est de plus en plus fréquent qu'une batterie mal éliminée prenne feu dans une poubelle, un véhicule de collecte, un centre de tri ou une usine de traitement des déchets à cause d'un court-circuit entraînant alors un incendie qui peut être dévastateur.



Pour préserver la santé de vos employé.e.s et la pérennité de vos installations de tri, nous vous encourageons à relayer la campagne nationale de sensibilisation lancée par Swiss Recycle en utilisant le matériel d'information mis à disposition et en placardant des affiches dans votre déchèterie, à vos écopoints ou à l'administration communale.

<https://swissrecycle.ch/fr/points-de-collecte-communes/risque-dincendie/risque-dincendie>

## FORMATION

---

### 🕒 Formations COSEDEC

#### ➤ Du recyclage à la gestion circulaire des déchets :

Ce cours pratique met en lumière des approches concrètes et des possibilités d'action en matière de gestion circulaire des déchets et des ressources au niveau communal.

Les participant.e.s se familiarisent avec les différentes stratégies en « R », de Réduire à Recycler en passant par Réparer ou Réutiliser, et obtiennent également des conseils pour aborder de manière pratique l'économie circulaire dans leur commune.

Ce cours aura lieu le **20 mars 2025 de 8h à 16h30 à Yverdon-les-Bains.**

<https://www.cosedec.ch/professionnel-le-s/formations-pour-les-elu-e-s-municipaux/gestion-circulaire-des-dechets-dans-les-communes/>

#### ➤ Formation diplôme pour responsables de déchèteries :

Cette formation a pour but de permettre aux responsables de déchèterie/voirie communaux d'acquérir des connaissances et compétences en vue d'améliorer la gestion de la déchèterie ainsi que le système de prévention et gestion des déchets urbains de la commune.

D'une durée de 12 jours répartis sur quatre mois (un jour par semaine), elle est composée de six modules thématiques orientés vers la pratique. **Délai d'inscription : 4 mars 2025.**

<https://www.cosedec.ch/professionnel-le-s/formations-pour-les-professionnel-le-s-de-decheterie/formation-diplome-pour-les-responsables-de-decheterie/>

## TARIFS

---

### 🕒 Tarifs 2025

Comme annoncé par courrier du 18 septembre 2024, les différents tarifs que vous facture mensuellement SADEC pour l'élimination des déchets urbains sont inchangés en 2025:

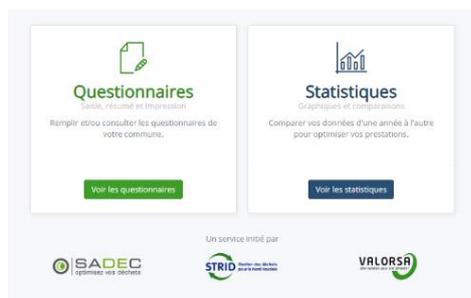
	<b>Incineration</b>	<b>Compactage</b>	<b>Broyage</b>
<b>Ordures ménagères (OM)</b>	150.- HT/t	21.- HT/t	-
<b>Déchets communaux</b>	150.- HT/t	21.- HT/t	-
<b>Plastiques mélangés</b>	150.- HT/t	21.- HT/t	-
<b>Déchets encombrants (DE)</b>	150.- HT/t	21.- HT/t	20.- HT/t

## STATISTIQUES

### ④ Statistiques 2024 des déchets collectés dans les communes vaudoises

Comme chaque année à pareille époque, la campagne de collecte des données statistiques des déchets 2024 sur la plateforme <https://www.vaud-stat-dechets.ch/> bat son plein. Pour mémoire, en voici les prochaines échéances :

- **14 février 2025**: fin de la saisie des données par les communes
- **28 mars 2025**: délai prévisionnel de mise en ligne des statistiques 2024



Comme chaque année, le temps à disposition des communes pour saisir les données est relativement restreint, ceci pour répondre au souhait exprimé par nombre d'entre elles de pouvoir intégrer les résultats obtenus dans leur rapport de gestion annuel. Nous vous recommandons donc de vous organiser en conséquence et de rassembler dès maintenant les données que vous devez saisir sur la plateforme internet (tonnages, transporteurs, destinations).

## LEGISLATION

### ④ Modification de la Loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE)

Lors de sa séance du 13 novembre 2024, le Conseil fédéral a décidé de mettre en œuvre, en plusieurs étapes, les modifications législatives liées à l'initiative parlementaire 20.433 « Développer l'économie circulaire en Suisse ». Ces nouvelles dispositions sont entrées en vigueur, pour la plupart, le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Elles visent à **développer l'économie circulaire**, à fermer les cycles de matériaux et fixent **la primauté du recyclage sur l'incinération des déchets**.

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-103116.html#:~:text=Ces%20nouvelles%20dispositions%20entreront%20en,et%20des%20ouvrages%20de%20construction>

## AGENDA

### ④ Opération coup de balai

Cette année, l'opération Coup de balai aura lieu les **28 et 29 mars 2025**. Rejoignez le mouvement en inscrivant votre commune à cet événement d'envergure intercantonale coordonné par COSEDEC : <https://www.cosedec.ch/communes/coup-de-balai/>

### ④ Assemblées générales 2025 de SADEC SA

- Assemblée générale ordinaire le jeudi **19 juin 2025 à 19h30** à Gimel
- Assemblée générale ordinaire le mercredi **8 octobre 2025 à 19h30** à Founex